

# AG ARMA : 7 mars 2021

## 3.1 Rapport du Président

Mesdames, Messieurs, les responsables des sociétés et fédérations, chers amis musiciens et directeurs,

C'est avec un sentiment très particulier que je vous rédige le rapport du président de l'année 2020 pour cette 86<sup>ème</sup> assemblée générale. L'accordéon romand a passé une année 2020 extraordinaire à plusieurs titres... pandémie, annulation d'une multitude de concerts et de répétitions, assemblée générale reportée, puis réalisée par voie de correspondance, lancement d'accordeon.ch, fête fédérale reportée (et désormais annulée), vidéo-conférence et décès auront marqué cette année. Mais aussi, créativité, engagement, solutions, nouveautés. L'impossible est devenu possible, à bien des égards.

Le 29 mars aurait dû se dérouler conjointement les assemblées de l'ARMA, d'Akkordeon Schweiz et la 1<sup>ère</sup> assemblée d'accordeon.ch dans sa forme définitive. Cette journée n'a malheureusement jamais eu lieu. Nous avons d'abord tenté de déplacer cette journée d'assemblées. Nous avons dû finalement nous résigner à délibérer par voie de correspondance – situation inédite pour l'accordéon, mais également pour beaucoup d'associations de tout horizon. A une grande majorité, les membres ont accepté que l'assemblée ARMA se déroule par voie de correspondance et ont accepté la totalité des objets proposés.

Les membres de l'ARMA dans leur totalité ont décidé de rejoindre accordeon.ch – l'association faïtière réunissant tous les accordéonistes de la Suisse. Vous avez décidé de faire confiance à cette nouvelle association et je vous en félicite. L'assemblée d'accordeon.ch a également eu lieu par voie de correspondance, une forte majorité des nouveaux membres ont plébiscité cette nouvelle association. Depuis, accordeon.ch a pris son envol, a réussi ses premiers défis, malgré une situation inédite.

La fête fédérale de Bulle 2021 a été dans un premier temps reportée à 2022. En décembre 2020, les organisateurs ont pris la décision de renoncer à l'organisation et ont remis le mandat à accordeon.ch. La situation sanitaire et économique ne permettait plus d'organiser cette fête sereinement. Je tiens à remercier infiniment les trois sociétés qui, en 2017 déjà, ont pris la décision de s'engager dans cette aventure. Ils ont investi énormément d'énergie pour l'étude de faisabilité, pour la constitution du comité d'organisation, pour élaborer les premières idées. Les projets fourmillaient... ces trois sociétés ont également travaillé pour accueillir cette fameuse journée d'assemblée qui n'a, finalement, jamais vu le jour. Merci à vous tous.

L'année musicale aura été très pauvre. Et ce n'est pas faute d'avoir essayé. J'ai été agréablement surpris de découvrir l'énergie que les sociétés, les professeurs, les directeurs ont mis afin de faire vivre notre instrument. Vous avez su faire preuve de créativité et d'engagement et je vous en félicite. L'accordéon, comme les autres associations d'instruments, a pu profiter du soutien financier de l'Office Fédéral de la Culture (OFC). Il y a eu de nombreuses demandes issues du sérail romand et la grande majorité des demandes de soutien ont été acceptées. Ça n'aurait certainement pas été possible si nous n'avions pas été visibles auprès de l'OFC et réunis déjà dans un processus de construction d'une association faïtière nationale.

Quelle que soit la période de l'année ou l'endroit où l'on se trouve, le deuil peut toucher chacune de nos familles. Une pensée à tous ces accordéonistes, inconnus ou renommés qui nous ont quittés. Cette dernière année aura été particulièrement cruelle pour l'accordéon romand ! Trois magnifiques personnages nous ont quittés : José Cintas, Stéphane Chapuis et Daniel Gaillard. Ils auront marqué notre instrument de leurs empreintes, à jamais indélébiles et je tiens ici à leur rendre hommage pour leur gentillesse et leur humanité. Nous adressons une attention toute particulière à leur entourage. Ciao les artistes !

L'ARMA, lors de la dernière assemblée a décidé de réduire son activité et de passer petit à petit le témoin à accordeon.ch. La transition a démarré avec l'organisation du concours, l'encaissement des cotisations. Elle va continuer en 2021 avec la SUISA, l'offre de formations et bien d'autres. Un jour, quand accordeon.ch sera bien en place, les membres de l'ARMA devront se décider comment ils envisagent l'avenir. Le comité de l'ARMA mènera ces réflexions dans le courant de 2021 et vous fera des propositions pour l'AG de 2022.

J'espère que 2021 permettra le retour aux locaux de répétitions, verra de beaux concerts (avec de beaux discours) et de nouveaux événements en préparation pour les années suivantes. Les responsables de sociétés, les directeurs et les différentes institutions de l'accordéon auront un rôle crucial à jouer dans cette reprise sans précédent ! Je tiens ici à leur souhaiter plein de courage, de créativité et d'ambition ; des ingrédients nécessaires à la remobilisation et à la motivation des orchestres et groupes d'accordéonistes. Pourquoi pas se lancer un défi tous ensemble ? La Suisse romande met sur pied un grand événement et se donne rendez-vous au prochain CRSA de 2023 !

2020 aurait dû être ma dernière année à la Présidence de l'ARMA. En raison des différents événements et après consultation auprès du comité romand, j'ai finalement décidé de prolonger mon mandat jusqu'en mars 2022. Je suis également au comité d'accordeon.ch. Ces deux activités en parallèle nous permettront de bien organiser la transition avec la personne qui me succédera ainsi que d'assurer que le passage de témoin à accordeon.ch se passe de la meilleure des manières pour les sociétés romandes. Je vous remercie pour la confiance que vous me témoignez. Je tiens également à remercier mon comité pour tout le travail qu'ils ont réalisé cette année. C'est vraiment une chance de pouvoir compter sur des gens si motivés et passionnés.

Votre Président  
Denis Etienne

### **3.2 Rapport de la Commission Cours de direction**

En septembre 2020, deux nouvelles élèves ont commencé cette formation au sein du Conservatoire de Lausanne. Il s'agit de Noémie Vioget (FCVdA) et de Murielle Nançoz (FCVsA). Quant à Jérôme Courbat (AAAJu), il a entamé sa dernière année au Jura.

Ils se tiennent à disposition des sociétés de l'ARMA pour soutenir les directeurs lors de journées/week-ends musicaux ou pour effectuer des remplacements.

Patrick Ramos (FCFrA) a quant à lui terminé son cursus en juin dernier.

Pour toute question, la soussignée reste à votre disposition.

Merci pour votre attention

Pour la commission cours de direction  
Carole Ingold

### **3.3 Rapport de la Commission Concours**

Le prochain Concours Suisse aura lieu les 29 et 30 mai 2021 à Aarberg. Le patronat du concours a été repris par accordeon.ch. Le règlement et le déroulement sont identiques au dernier concours organisé à Prilly. Le règlement et le bulletin d'inscription se trouvent sur accordeon.ch.

En parallèle, accordeon.ch réitère la formation « préparation à un concours ». Toutes les informations se trouvent également sur le site accordeon.ch.

En ce qui concerne le CRSA, il se tiendra en 2023. Nous sommes à la recherche d'une société intéressée à organiser cette manifestation sous la forme éprouvée « concours et festival ». Profitez de l'opportunité d'organiser une manifestation dans notre belle Romandie.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement à la mise sur pied de manifestations cruciales pour nos sociétés d'accordéonistes !

Pour la commission concours,  
Daniel Duay

### **3.4 Rapport de la Commission Musicale**

Les activités de la Commission musicale ont été considérablement réduites dans cette année de transition avec [accordeon.ch](http://accordeon.ch). Nous encourageons les membres de l'ARMA à prendre activement part aux formations et manifestations organisées par [accordeon.ch](http://accordeon.ch). Notre implication dans l'organisation musicale du prochain Concours suisse de l'accordéon qui aura lieu les 29 et 30 mai 2021 est à nouveau bien présente. Nous nous réjouissons d'y retrouver de nombreux accordéonistes romands. Nous restons à la disposition des accordéonistes de Romandie pour toute proposition ou demande de soutien.

Pour la commission musicale  
Sylvain Tissot

### **3.5 Rapport de la Commission Communication**

#### **Journal de l'ARMA:**

La fréquentation du site internet du journal est toujours en légère progression, ce qui est encourageant. Il est intéressant de constater que le journal n'est plus consulté uniquement lors des jours qui suivent sa parution, même si cela représente un pic de lecture, mais des lecteurs visitent le site tout au long de l'année.

Cette évolution est très satisfaisante et j'espère qu'elle va continuer. Pour cela, il est important que chacun fasse le relai et invite son entourage à aller visiter le site du journal ([www.journal-arma.ch](http://www.journal-arma.ch)).

La page de l'agenda du journal étant la plus visitée du site, n'oubliez pas d'y annoncer vos différentes manifestations (concerts, repas de soutien, etc.). Encore trop peu de sociétés utilisent ce canal d'information, ce qui est bien regrettable.

Plus que 8 personnes sont abonnées à la version papier du journal mais le nombre d'abonnés à la « Newsletter » est en légère hausse (env. 120 personnes).

Je remercie toutes les personnes qui ont rédigé des articles pour les différentes éditions. Et n'hésitez pas à nous envoyer vos textes, photos et vidéos pour les prochaines parutions.

Pour le journal de l'ARMA  
Thérèse MICHAUD

#### **Internet:**

En plus de diffuser les informations par courrier électronique directement auprès des sociétés, l'ARMA relaie les renseignements via son site Internet. Assemblée générale, cours, concours, événements... : les accordéonistes de Romandie mais aussi ceux connectés sur la « toile d'araignée mondiale » sont ainsi au courant de la vie accordéonistique de nos régions.

[www.accordeonsuisse.com](http://www.accordeonsuisse.com) reçoit env. 3'000 visites mensuellement. Les articles sont consultés entre 300 et 400 fois en moyenne. Les pages fixes les plus lues sont celles des fédérations, de l'ARMA et du comité. Quant à la page des Petites annonces – pour vos accordéons à vendre, vos recherches de directeurs... - elle a étonnamment moins la cote, son existence étant sans doute moins connue. N'hésitez pas à la lire et à l'alimenter !

Fabienne Grandjean

#### **Réseaux sociaux:**

Aujourd'hui, 368 personnes sont abonnées aux publications de notre page Facebook. Nous avons donc remarqué une augmentation de 10% d'abonnés en comparaison à la dernière AG. Malheureusement en 2020, nous avons dû partager beaucoup d'informations concernant les annulations des concerts et des divers événements musicaux. Nous avons aussi relayé les informations importantes concernant les mesures sanitaires.

En ayant repris la gestion de la page Facebook, je constate que nous avons un énorme potentiel en matière de communication en axant celle-ci sur les informations utiles mais également en partageant du divertissement.

Restons connectés, restons informés, partageons la musique sur les réseaux sociaux,



### BILAN AU 31.12.2020

ACTIF			PASSIF		
	31.12.2020	31.12.2019		31.12.2020	31.12.2019
	CHF	CHF		CHF	CHF
UBS Usage général	29'496.94	17'674.02	Produits reçus d'avance	-	160.00
UBS Commission musicale	14'210.85	15'038.65	Passifs transitoires	5'097.65	6'186.40
UBS Réserve	2'686.09	2'686.09	C/c Concours MRA/CRSA	6'736.25	6'926.65
UBS Fonds de soutien	484.65	484.65	Voyage OASF	2'542.59	2'542.59
PostFinance 10-4393-0	-	408.04	Fonds de réserve Journal	-	25'882.23
PostFinance 17-191720-1	-	19'532.53	Fonds de réserve Formation	-	18'875.30
Actifs transitoires	-	3.05	Fonds de soutien	-	500.00
Stock insignes ARMA	700.00	700.00			
Participation ARMP (brut Fr. 3'600)	1.00	1.00	Capital initial	-4'544.14	
Akkordeon Schweiz (brut Fr. 5'000)	1.00	1.00	Intégration fonds réserve	45'257.53	
			Perte de l'exercice	-7'509.35	
			Capital final	33'204.04	-4'544.14
	47'580.53	56'529.03		47'580.53	56'529.03

Les concours (CSA/CRSA) font l'objet d'une comptabilité séparée, qui, à part le versement d'un solde de caisse et le paiement des derniers frais du CSA 2019, n'a pas connu de mouvement durant l'année 2020.

### BILAN AU 31.12.2020

Actif	CHF	Passif	CHF
UBS Réserve concours	5'769.56		
C/c ARMA	6'736.25	Capital initial	13'690.71
Stock médailles et coupes	1'184.90	Bénéfice 2020	-
	13'690.71		13'690.71

### COMPTES DE PERTES ET PROFITS 2020

CHARGES		PRODUITS	
Cachet et frais de jury	-	Recettes d'inscription	-
Médailles et coupes	-	Coupes	-
Achats matériel	-	Loterie Romande	-
Participation frais de locaux	-		
Participation CRSA 2018	-		
Photocopies	-		
Frais de bureau et poste	-		
Amortissement	-		
Intérêts de frais de banque	-		
Frais divers	-		
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>-</b>		
	-		-

Corcelles, le 08 février 2021

Carine Müller, caissière ARMA

### 3.7 Rapport des vérificatrices des comptes

Chers membres de l'assemblée, Mesdames, Messieurs,

C'est le dimanche 24 janvier 2021, par une magnifique journée ensoleillée, que nous nous sommes réunies à la Gittaz, dans le canton de Vaud, jour de l'indépendance vaudoise, pour procéder au contrôle des comptes 2020 de l'ARMA.

Par nous, j'entends L'Anémone de Bullet et Areusia-Aurore de Fleurier représentées par Lisette Maulaz et Juanita Amaudruz, sous la bague, non, sous l'œil averti de votre caissière Mme Carine Müller.

C'est avec la précision d'un métronome que nous avons contrôlé absolument toutes les écritures comptables de cinq comptes bancaires et deux comptes postaux. Ces deux derniers étaient à l'état annulé le jour du contrôle. Force est de constater qu'en cette année du Covid il y avait plus d'écritures liées à des frais de gestion des comptes, que d'opérations comptables effectives. Lento mais crescendo, à coup de 5 francs par mois, les frais se sont accumulés sur tous les comptes existants.

Visiblement, quelques-uns des comptes servent uniquement à différencier certaines positions dédiées comme « réserve concours, fonds de soutien, commission enseignement & formation ». Nous recommandons au comité ARMA et sa nouvelle caissière d'étudier la possibilité d'annuler quelques comptes bancaires, ce qui permettrait de diminuer les frais de gestion de comptes. Les montants réservés à des utilisations spécifiques pourraient simplement être notifiés dans le bilan.

Au vu de ce qui précède, nous demandons à l'assemblée de bien vouloir approuver les comptes tels que présentés et d'en donner décharge à la trésorière ainsi qu'aux vérificatrices.

Bravo à Mme Carine Müller qui jongle avec les chiffres aussi bien que le constat de la dextérité de ses doigts sur un accordéon. Nous tenons donc encore à la remercier pour son investissement, ses explications détaillées et son excellent travail.

La Gittaz, le 24 janvier 2021

Pour l'Anémone de Bullet et Areusia-Aurore de Fleurier

Les vérificatrices

Lisette Maulaz

Juanita Amaudruz

### 3.8 Budget 2021

Si la contribution à accordeon.ch reste exceptionnelle, les "frais de fonctionnement" de l'ARMA vont perdurer également en 2021. Une perte de CHF 2'500.00 est donc à nouveau au budget 2021.

<b>BUDGET 2021</b>					
CHARGES			PRODUITS		
	CHF			CHF	
Suisa	-		Cotisations et Suisa	-	
Assemblée générale	200.00				
Frais de comité	400.00				
Frais de déplacement	1'000.00				
Cours de direction	-				
Commission musicale	200.00				
Internet	150.00				
Intérêts et frais de banque	150.00				
Frais généraux	300.00				
Amortissements	100.00				
Perte	2'500.00			-	